



Evreux, le 23 novembre 2012,

Communiqué de presse

IMPÔTS... la révolution ? Oui, mais laquelle ?

Sarkozy a supprimé la Taxe Professionnelle en 2010, résultat : 7 milliards d'euros de manque à gagner pour les collectivités locales, et autant d'économies, essentiellement pour les grands patrons et grands groupes.

Depuis 2010 ce sont les contribuables les plus modestes, les salariés, les retraités qui ont payé la facture via les impôts locaux, entre autres, et ça continue...

En 2012 donc, avec la **pleine application de la CFE** (Cotisation Foncière des Entreprises) ce sont les petits commerçants et les petites entreprises qui sont taxés fortement (d'une manière très inégalitaire, et en plus pas partout) avec pour certains un impôt multiplié par 2 ou 3 par rapport à 2010 et 2011.

Depuis une dizaine de jours, d'Evreux à Louviers, en passant par Gaillon, beaucoup de monde s'agite... des journaux titrant jusqu'à « c'est la révolution ! ».

Alors si révolution il y a, parlons-en... et **mettons d'abord chacun, chacune devant ses responsabilités.**

A commencer par **MM. Lemaire et Nicolas**, ci-devant député et ex-député qui ont voté des deux mains la suppression de cette fameuse taxe professionnelle qui, soi-disant mettait « à cul » les entreprises... et empêchait de développer l'emploi !

Rappel du coût pour la nation : **7 milliards d'euros...** donc autant de bénéfices (parmi beaucoup d'autres distribués par l'équipe Sarkozy) pour les grands patrons. Au profit des emplois ? Poser la question c'est y répondre. Depuis deux ans, **licenciements et fermetures se multiplient, dans l'Eure aussi : 5 000 emplois supprimés !**

Ces gens-là donc – MM. Lemaire et Nicolas, UMPistes patentés – sont nuls et non avenus pour donner des leçons aujourd'hui et parader pour la défense des petits commerçants et entrepreneurs : ce sont leurs décisions qui les asphyxient !

Du côté de la **Fédération du Bâtiment** et de la **Chambre de Commerce et d'Industrie** de l'Eure qui se réveillent brutalement, on devrait faire profil bas aussi... car poser la question « à qui profite l'affaire ? », c'est déjà y répondre... Aux plus gros évidemment.

Il serait intéressant par exemple que ces grosses entreprises nous sortent elles aussi leurs feuilles d'imposition de 2009 avec la Taxe Professionnelle et celle de 2012 (avec la CVAE et la CFE), il pourrait y avoir **des surprises...**

Du côté des élus aussi, il pourrait être utile de revoir la copie car, par manque de visibilité, des disparités injustes, inhérentes à cette mauvaise loi, ont été créées. Certaines agglomérations semblent s'engager à revoir rapidement tout cela, il faut les encourager vivement pour remettre un peu de justice si cela est possible...

Pour autant, dans un contexte où tout est fait pour nous (citoyens, collectivités locales, donc les contribuables que nous sommes) **faire payer la note d'une crise liée au système lui-même**, le capitalisme pour ne pas le nommer, il est urgent en effet de **révolutionner le système fiscal en France comme en Europe** pour le rendre plus équitable.

C'est l'affaire du gouvernement et des parlementaires (députés et sénateurs) en premier lieu. Mais, malheureusement, **les dernières décisions prises** : réduction des dépenses publiques, gel des dotations aux collectivités territoriales en 2013, puis baisse en 2014 et 2015, aucune perspective de réforme de la fiscalité, ...**vont à contresens de ce qui serait utile pour les gens.**

De plus, en entérinant le **traité européen** porteur, de fait, d'une austérité sans fin, M. Hollande, son gouvernement, soutenus par le PS, le PRG, leurs élus, portent une lourde responsabilité.

Il suffit de regarder du côté de la Grèce, du Portugal, de l'Espagne où ces « bonnes recettes » sont mises en application pour voir s'approcher le mur de la récession, donc de la misère à grande échelle. Alors, pour « faire la révolution » sur cette question des impôts, comme sur toutes les autres, **il est impératif que les citoyens s'en mêlent.**

Les **communistes**, leurs élu-e-s s'y emploient partout où ils sont et font **des propositions**. Par exemple, **à propos des collectivités locales** :

- Revoir en profondeur le lien fiscal entre les entreprises et les territoires, pour des contributions plus justes
- Créer en urgence un Pôle Public Bancaire, permettant de s'affranchir des banques, et de prêter aux collectivités à un taux proche de celui de la BCE (0,75%), pour relancer leurs investissements et l'emploi.